

Communiqué de presse

Pour que les actions suivent les paroles

Laval, 28 novembre 2008 – Le 19 novembre dernier, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval faisait parvenir un questionnaire aux vingt et un (21) candidats représentant les cinq (5) principales formations politiques de la région de Laval, l'Action démocratique du Québec, le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, le Parti vert du Québec et Québec solidaire.

Le CRE de Laval est heureux de constater que des partis politiques aient répondu au questionnaire, et il les en remercie. Plusieurs engagements formulés, en particulier ceux du Parti Libéral du Québec, n'ont cependant pas trouvé échos sur la scène lavalloise, bien que les questions aient été adressées aux candidats lavallois. Est-ce à cause d'un manque de connaissance des dossiers environnementaux de Laval ? Une question demeure, comment expliquer le manque de débats sur les questions d'environnement dans la présente campagne électorale ? Enfin, reste à voir si les personnes élues à Laval le 8 décembre prochain respecteront leurs engagements en ce sens.

Les questions portaient sur **l'énergie et le réchauffement climatique, la gestion de l'eau, la biodiversité et la forêt méridionale, le financement pour l'environnement**. On invitait du même coup les candidats à se prononcer sur **la gestion des matières résiduelles et le transport en commun**.

L'essentiel des réponses.

Seuls le Parti vert du Québec, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

Québec solidaire déplore avoir reçu trop tard le questionnaire. Voici sa réponse : «*Québec solidaire est essentiellement une formation politique progressiste qui préconise une écologie fondée sur un développement durable pour les générations présentes et futures...Malheureusement votre questionnaire nous est parvenu trop tard....Nous considérons par ailleurs que la question environnementale est une question trop sérieuse pour que nous y répondions à la hâte...nous utiliserons justement votre questionnement afin de parfaire notre plateforme politique régionale que nous vous transmettrons dès que possible*».

Le Parti vert s'engage à «*réduire de 30 % les gaz à effet de serre pour 2020, développer le transport en commun et le train de banlieue dans l'est de Laval; à miser sur un fonds négawatt et un code du bâtiment axé sur la certification LEED; à préconiser le développement de l'agriculture biologique; à préserver 15 % du territoire en aires protégées tel que : les îles dans l'Est, les sites d'intérêts à Auteuil et le bois de l'Équerre; à soutenir et encourager tous les efforts allant dans le sens du développement durable*».

Le Parti québécois s'engage à «*favoriser le transport collectif dans la région métropolitaine; à réduire les émissions de GES de 20 % d'ici 2020; à développer le réseau de pistes cyclables est-*

ouest à Laval et le rattachement de la piste nord-sud au réseau de la piste verte au nord; à protéger 12 % du territoire naturel du Québec, notamment des contreforts des Laurentides jusqu'aux frontières américaines et de Sorel à l'Outaouais; à actualiser les lois sur l'environnement».

Le Parti libéral du Québec s'engage à «*exhorter le gouvernement fédéral à emboîter le pas aux pays européens qui se sont fixé un objectif de réduction de 20 % sous le niveau de 1990 en 2020; à définir dès le début d'un prochain mandat la cible propre pour le Québec, et ce, en partenariat avec les différents intervenants de la société, dont les groupes environnementaux à travailler en collaboration avec toute la population ainsi qu'avec les groupes environnementaux pour définir le type de projet qui doit être réalisé dans les îles de Laval (Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre); à développer une politique sur les milieux humides; à augmenter à 12 % le réseau québécois d'aires protégées d'ici 2015; à développer au cours de l'année 2009 un programme de financement à la mission pour les groupes environnementaux régionaux; à investir dans le transport collectif d'ici 2012; à ajouter 230 nouveaux départs de trains de banlieue et 10 000 nouveaux espaces de stationnement incitatif en bordure des gares*».

En conclusion

Dan un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Division Technologie, Industrie et Économie, on peut y lire «*Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'activité humaine affecte un paramètre déterminant des équilibres de la biosphère – La communauté scientifique s'accorde unanimement à annoncer des déséquilibres climatiques et écologiques importants, exposant à court terme les populations et les activités humaines à des risques majeurs : phénomènes météorologiques extrêmes accentués (tempêtes sécheresses, inondations...), augmentation du niveau des océans, difficultés d'adaptation des formations végétales (cultures, milieux naturels...) à l'évolution trop rapide des climats, impacts épidémiologiques (modification de la virulence et des zones d'infestation de pathologie, virus)*».

À toujours vouloir accorder la priorité à l'économie, directeur général du CRE de Laval, Guy Garand, croit que l'on fait fausse route. Le monde peut toujours se relever d'une crise économique mais, il aura de la difficulté à se relever d'une crise écologique ou environnementale, laquelle aura certainement de graves répercussions sur l'économie et la santé. L'humanité en sera triplement affectée. De plus, pour Guy Garand, le succès du développement durable repose avant tout sur le respect de la capacité de support des écosystèmes.

Le CRE de Laval vous invite à lire les réponses des partis politiques sur son site WEB au : www.credelaval.qc.ca

Source :
Guy Garand, directeur général (450) 664-3503